

PROPOSITIONS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PÉDIATRIE ET DES SOCIÉTÉS DE SPÉCIALITÉS PÉDIATRIQUES POUR FAVORISER LE RETOUR DES ENFANTS AVEC MALADIE CHRONIQUE DANS LEUR ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

26 avril 2020

CONTEXTE DES PROPOSITIONS

Les écoles et établissements scolaires sont fermés depuis le 16 mars 2020 en raison de l'épidémie de coronavirus Covid-19. Un retour progressif des élèves vers ces établissements est prévu à partir du 11 mai 2020. Ce retour à une vie scolaire en collectivité est la source de nombreuses interrogations et inquiétudes, en particulier chez les parents d'enfants atteints d'une maladie chronique. La scolarité contribuant à l'épanouissement global de tous les enfants, quelles que soient leurs particularités, il est apparu important aux différentes sociétés savantes pédiatriques de faire des propositions qui permettent aux enfants avec une maladie chronique une reprise de leur scolarité dans les meilleures conditions.

Ces propositions sont spécifiques aux enfants atteints d'une pathologie chronique, et viennent en complément des règles édictées pour tous les enfants au niveau national.

RISQUES D'UNE INFECTION COVID-19 CHEZ L'ENFANT AVEC PATHOLOGIE CHRONIQUE

Les données pédiatriques concernant l'infection à Covid-19 sont rassurantes. Les formes sévères sont restées très rares chez l'enfant. Ce caractère bénin de l'infection à Covid-19 chez l'enfant semble également vrai chez l'enfant atteint d'une pathologie chronique. Il est toutefois possible que la protection particulière apportée à ces enfants par leur famille ait limité leur exposition au Covid-19, faisant ainsi sous-estimer la possibilité de complications induites par le Covid-19 chez ces enfants. Par ailleurs, la rareté de certaines conditions pathologiques peut rendre difficile l'identification d'un risque spécifique à ces conditions. Pour ces raisons, les enfants avec certaines maladies chroniques doivent bénéficier de protections renforcées lors du retour en milieu scolaire, notamment les pathologies connues pour être à risque de décompensation sévère à l'occasion d'infections respiratoires virales. Il convient alors de s'assurer auprès du médecin référent des mesures complémentaires éventuelles.

PROPOSITIONS

Proposition 1. Il faut favoriser le retour dans leur établissement scolaire de tous les enfants ayant une pathologie chronique, car bénéfique pour leur santé, leur bien-être et leur avenir. Différer ce retour apparaît sans avantage pour la prise en charge de leur maladie. La poursuite d'une scolarisation à domicile ne peut concerner que quelques cas particuliers, sur avis du médecin référent.

Proposition 2. Les mesures barrières et les mesures d'hygiène recommandées pour l'ensemble des enfants dans les établissements scolaires doivent être appliquées avec une vigilance particulière chez les enfants avec pathologie chronique.

Proposition 3. Pour certaines pathologies, connues pour être à risque de complications lors d'infections virales respiratoires, ou caractérisées par une dysfonction immunitaire importante, des mesures barrières renforcées sont proposées à tout âge (voir tableau et textes spécifiques des sociétés participantes).

Proposition 4. Une attention particulière doit être portée aux adolescents avec maladie chronique. Le retour en milieu scolaire est une opportunité pour améliorer le repérage et la prévention des risques physiques, sexuels, addictifs et psychiques liés au déconfinement chez les plus vulnérables.

Proposition 5. Une attention particulière doit être portée aux enfants avec troubles du neurodéveloppement ou maladie neurologique chronique. Il est nécessaire de promouvoir l'accompagnement de ces patients, en particulier le maintien des dispositifs et aides mis en place pour leur scolarisation.

SOCIÉTÉS SIGNATAIRES



Société Française de Pédiatrie (SFP, <https://www.sfpediatricie.com/>)



Société Française pour la Santé de l'Adolescent (SFSA, <https://www.sfsa.fr/>)



Groupe Francophone de Gastroentérologie, Hépatologie et Nutrition Pédiatrique (GFGHNP, <https://www.gfhgnp.org/>)



Société d'Hématologie et Immunologie Pédiatrique (SHIP, <http://www.sitedelaship.fr/>)



Société Française de lutte contre les Cancers et Leucémies de l'enfant et de l'adolescent (SFCE, <https://sfce.sfpediatricie.com/>)



Société Française d'Endocrinologie et de Diabétologie Pédiatrique (SFEDP, <https://www.sfedp.org/>)



Société de Néphrologie Pédiatrique (SNP, <https://www.snephroped.org/>)



Société Pédiatrique de Pneumologie et Allergologie (SP2A, <https://www.sp2a.fr/>)



Société Française de Neurologie Pédiatrique (SFNP, <https://www.sfneuroped.fr/>)



Groupe de Pathologie Infectieuse Pédiatrique (GPIP, <https://gpip.sfpediatricie.com/>)



Société Francophone pour la Rhumatologie et les Maladies Inflammatoires en Pédiatrie (SOFREMIP, <https://sofremip.sfpediatricie.com/>)



Filiale de Cardiologie Pédiatrique et Congénitale (FCPC, <https://sfcario.fr/fcpc-filiale-de-cardiologie-pediatrique-et-congenitale>)



Société française des erreurs innées du métabolisme (SFEIM, <https://www.sfeim.org/>)



Groupe de Pédiatrie Générale (GPG, <https://gpg.sfpediatricie.com/>)



Conseil National Professionnel de Pédiatrie (CNPP)



Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA, <https://afpa.org/>)



Société Française de Néonatalogie (SFN, <https://www.societe-francaise-neonatalogie.fr/>)



Groupe de Pédiatrie Tropicale (GPT, <https://gpt.sfpediatricie.com/>)



Groupe Francophone de Réanimation et d'Urgences Pédiatriques (GFRUP, <https://gfrup.sfpediatricie.com/>)

PATHOLOGIES	PROPOSITIONS POUR LE RETOUR EN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE
Pathologies gastro-entérologiques et hépatiques Pathologies hématologiques et immunologiques Pathologies tumorales Diabète Autres maladies endocriniennes Obésité Pathologies néphrologiques Cardiopathies congénitales	Application rigoureuse des mesures d'hygiène et des mesures barrières recommandées pour tous les enfants
Pathologies neurologiques	Application rigoureuse des mesures d'hygiène et des mesures barrières recommandées pour tous les enfants Vigilance au maintien des dispositifs permettant la scolarisation.
Pathologies respiratoires	Application rigoureuse des mesures d'hygiène et des mesures barrières recommandées pour tous les enfants Indication d'un port de masque pour certains enfants à risque, quel que soit leur âge, au moins durant les trajets et interclasses : <ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance respiratoire chronique (nécessitant une oxygénothérapie ou une ventilation non invasive ou invasive) • Bronchopathie (mucoviscidose, dyskinésie ciliaire primitive, dilatation des bronches, dysplasie broncho-pulmonaire) avec exacerbations ou obstruction sévères selon l'avis du médecin référent spécialiste • Asthme sévère (grade 4,5 GINA ou persistant sévère sous nébulisation HAS<36 mois) symptomatique (exacerbations ou absence de contrôle) • Enfant avec traitement immunosuppresseur (incluant bolus de corticoïdes)
Pathologies rhumatologiques	Application rigoureuse des mesures d'hygiène et des mesures barrières recommandées pour tous les enfants Adaptations individualisées à définir par le médecin référent pour les situations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Maladie inflammatoire en poussée, non contrôlée par le traitement • Maladie inflammatoire auto-immune ou auto-inflammatoire associée à un déficit immunitaire • Association de plusieurs traitements rhumatologiques risquant d'entraîner un niveau d'immunosuppression élevé.
Maladies héréditaires du métabolisme	<ul style="list-style-type: none"> • Enfants dont l'état de santé est stable : Application rigoureuse des mesures d'hygiène et des mesures barrières recommandées pour tous les enfants • Enfants à haut risque de décompensation par une infection virale : Mesures renforcées, à discuter avec le médecin référent • Enfants avec insuffisance respiratoire chronique sévère : maintien de la scolarisation à domicile, à discuter avec le médecin référent